

For Public Release

RCMP-GRC

ANALYSTE

PROTÉGÉ B

TOPO STRATÉGIQUE



VULNÉRABILITÉS FACE AU POTENTIEL D'INTERFÉRENCE RUSSE DANS LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CANADIENNES DE 2019



MISE EN CONTEXTE

Aux États-Unis, tous les projecteurs sont actuellement braqués sur les auditions devant la commission sénatoriale qui enquête sur une possible interférence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016. La Russie a également été accusée d'avoir tenté d'influencer les résultats des récentes élections en Grande-Bretagne et en France, et de se préparer à répéter l'expérience en Allemagne cet automne.

Les prochaines élections fédérales canadiennes se tiendront en 2019. Déjà, il y a lieu de s'interroger sur le potentiel d'une menace pesant sur le bon déroulement des élections. Cette évaluation est nécessaire afin de déterminer quelles sont les vulnérabilités du processus électoral au Canada et quelles mesures peuvent être mises en place afin de protéger le système politique. Dans ce contexte, il est pertinent de se questionner sur le rôle que pourrait jouer la GRC dans l'atténuation des risques liés à ce type d'interférence.

06/21

2017

SDAC

ANALYSE

VULNÉRABILITÉS

L'argent de l'étranger

L'une des méthodes d'ingérence dans le processus électoral est l'influence exercée à travers les dons et les prêts de l'étranger visant à favoriser un candidat.

Le financement opaque de campagnes électorales est un enjeu qui préoccupe le Canada. Dans un rapport déposé le 8 juin 2017, un comité sénatorial canadien a recommandé de renforcer les lois électorales dans le but de prévenir une possible intervention étrangère dans les prochaines élections. Ce comité recommande en particulier la révision des règles encadrant les dons faits par les personnes et entités étrangères et d'une modernisation des règles sur les publicités électorales afin qu'elles s'arriment à la réalité de l'ère du numérique.

Le sénateur George Baker a affirmé : « Nous sommes de plus en plus préoccupés par la vulnérabilité du processus électoral canadien relativement à l'ingérence étrangère ».⁽¹⁾

L'espionnage traditionnel

Le « bon vieux espionnage » n'a pas cessé depuis la fin de la guerre froide.⁽²⁾ Des événements récents, par exemple les cas de Jeffrey Deisle en 2012 ou de Bombardier en 2016, sont venus mettre en lumière le fait que la Russie tente toujours de voler au Canada ses secrets militaires et industriels.⁽³⁾

Afin de déstabiliser un gouvernement, d'exercer une pression sur un élu ou de stimuler des décisions et réglementations bénéficiant le Kremlin, des agents russes peuvent aussi avoir recours aux scénarios typiques de la guerre froide pour faire de l'espionnage politique. Parmi ces méthodes figurent le chantage, le recrutement d'agents et l'interception des canaux traditionnels de communications. La propagande et la publication de révélations gênantes ont pris de l'ampleur dans le contexte de la montée en puissance des réseaux sociaux.

Cyberattaques et désinformation

Le Kremlin est suspecté de s'être immiscé dans le processus électoral aux États-Unis et en Europe est par le biais de cyberattaques et de campagnes de désinformation en ligne. Des pirates informatiques, relevant du service de renseignement militaire russe (GRU), ont été suspectés d'avoir volé des données dans le but de discréditer ou d'avantager un candidat. La candidate démocrate américaine Hillary Clinton impute en partie sa défaite au vol et à la publication de courriels du président de son équipe de campagne par des pirates informatiques russes.⁽⁴⁾ Le site de campagne du président français Emmanuel Macron aurait aussi subi de nombreuses attaques informatiques, et le vol suivi de la publication sur les réseaux sociaux de documents internes de son équipe aurait été une tentative de déstabilisation de la part de la Russie à l'encontre de Macron.⁽⁵⁾

En plus du vol de données, des campagnes de désinformations sont aussi un outil d'interférence. L'appareil de propagande du Kremlin version 2.0 est une armée de « trolls » informatiques qui véhicule des fausses informations pour saboter la campagne d'un candidat.⁽⁶⁾ Ils créent artificiellement une controverse en inondant la toile de rumeurs diffamatoires. Dans le cadre de ces campagnes de dénigrement, ces agents sont très actifs sur les réseaux sociaux, en particulier sur Twitter où ils tentent de créer un effet d'entraînement en retweetant le plus possible des fausses informations. Les piratages et campagnes de désinformations sur internet orchestrés par un État hostile préoccupent déjà Ottawa. La ministre des Institutions démocratiques a récemment mandaté le centre de la sécurité des télécommunications (CST) afin qu'il participe à la défense du processus électoral du Canada contre les cybermenaces.⁽⁷⁾ Le CST a récemment amorcé des travaux afin d'évaluer les vulnérabilités en matière de cybersécurité dans le contexte des prochaines élections.

De plus, l'application des nouvelles technologies au processus électoral sera un enjeu au Canada dans les prochaines années. Des nouveaux modes de scrutin sont actuellement étudiés, qui permettraient aux Canadiens de voter par internet. Des considérations de sécurité devront être étudiées afin d'identifier et d'atténuer les risques de manœuvres d'interception et de substitution.

1

For Public Release

ANALYSTE [] PROTÉGÉ B

TOPO STRATÉGIQUE



VULNÉRABILITÉS FACE AU POTENTIEL D'INTERFÉRENCE RUSSE DANS LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CANADIENNES DE 2019

PROBABILITÉS

Les craintes du sénat canadien sont bien fondées et la contribution annoncée du CST dans la défense du processus électoral n'est pas prématurée. En effet, le Canada n'est pas à l'abri de tentatives d'interférence dans ses prochaines élections. Selon plusieurs experts, la Russie déploie des efforts pour déstabiliser les démocraties de l'Ouest, incluant nécessairement le Canada. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergey Lavrov a lui-même prôné la mise en place d'un nouvel ordre mondial « post-occidental ».⁽⁸⁾

En mars 2017, un journaliste canadien a soulevé la possibilité que des médias prorusses aient tenté de discréditer personnellement la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, qui est d'origine ukrainienne, en publiant une série d'articles liant son grand-père au régime nazi.⁽⁹⁾ En réponse à cette potentielle campagne de dénigrement, la ministre a affirmé qu'il ne serait pas surprenant que la Russie tente de déstabiliser le processus électoral lors des prochaines élections au Canada.

Lors d'un entretien télévisé avec Global News en mars 2017, l'ancien directeur du SCRS Richard Fadden a affirmé que le Canada serait naïf d'ignorer la possibilité d'une tentative d'interférence russe dans les prochaines élections fédérales canadiennes.⁽¹⁰⁾

La possibilité de l'interférence d'une puissance hostile dans le processus électoral est un danger réel pour la souveraineté du Canada. En particulier, une ingérence orchestrée par la Russie dans les prochaines élections est d'autant plus envisageable dans le contexte des récentes allégations d'interférence aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, tous des alliés du Canada.

Bien que le présent rapport s'attarde spécifiquement à la question de l'interférence russe, il est important de noter que la Russie n'est pas le seul pays qui aurait l'intention et les capacités de déstabiliser le système politique canadien.

En novembre 2016, le directeur du SCRS Michel Coulombe a affirmé que la Chine redouble d'efforts pour cibler les renseignements classifiés et la technologie canadienne, de même que les représentants du gouvernement canadien.⁽¹¹⁾

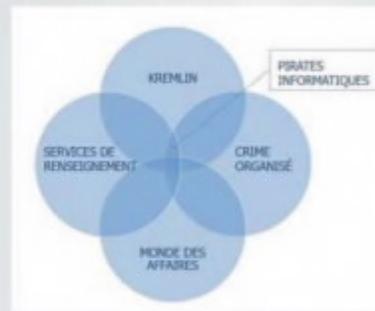
Références disponibles sur demande

IMPACTS SUR LA GRC

Alors que le sénat, la ministre des Institutions démocratiques, le centre de la sécurité des télécommunications, la ministre des affaires étrangères et l'ancien directeur du SCRS soulignent la menace d'une interférence étrangère dans le processus électoral canadien, il est pertinent de s'interroger sur le rôle que pourrait jouer la GRC dans l'atténuation des risques liés à ce type d'interférence.

L'une des pistes de solution serait de promouvoir la collecte de renseignement sur le crime organisé eurasien et est-européen (COE/EE) dans le but de contribuer, dans une mesure modeste mais utile, à l'évaluation de l'étendue de la menace d'une ingérence russe dans les prochaines élections fédérales.

En effet, contre l'interférence russe nécessite une compréhension de l'intégration de la sphère politique russe et des services de renseignement au monde des affaires et aux groupes criminalisés.



La présence sur le territoire de la Division C d'individus suspectés d'appartenir à des groupes criminalisés telle que la SOLNTSEVSKAYA BRATVA permet de croire que le COE/EE cherche à s'infiltrer dans de vastes secteurs de l'économie légale canadienne et de mettre sur pied de complexes réseaux de blanchiment d'argent.⁽¹²⁾

Si ces groupes criminels tentent d'infiltrer et d'influencer l'économie légale canadienne, leur proximité avec la sphère politique russe permet d'avancer qu'ils ont aussi la capacité de faciliter une interférence dans le processus démocratique canadien. En promouvant la collecte de renseignement sur les hautes sphères du COE/EE et en s'attardant aux sociétés-écrans russes actives au Québec, il sera possible d'analyser comment les agissements illicites du COE/EE opèrent au détriment de l'intégrité financière canadienne et par extension à celle des institutions démocratiques qui définissent le Canada.

2

For Public Release

+ RÉFÉRENCES

- (1) « Le Sénat craint une ingérence étrangère dans les élections canadiennes », TVA Nouvelles, 8 juin 2017.
- (2) « Les secrets du Canada ciblés par l'espionnage de la Chine et de la Russie », Radio-Canada, novembre 2016.
- (3) À propos de ces deux cas, voir : « Vingt ans de prison pour un Canadien devenu espion russe », La Presse, février 2013 et « Comment un espion russe a réussi à approcher un dirigeant de Bombardier », Le Journal de Montréal, décembre 2016.
- (4) « Hillary Clinton impute sa défaite au directeur du FBI et aux pirates informatiques russes », Radio-Canada, mai 2017.
- (5) « Piratage de l'équipe Macron : une enquête judiciaire ouverte », Le Figaro, mai 2017.
- (6) « Une armée de trolls au service de Poutine », Courrier international, mai 2015.
- (7) « Le CST a hâte de participer à la défense du processus électoral du Canada », www.cse-cst.gc.ca, Médias et affaires publiques.
- (8) « Conférence de Munich : Lavrov prône un ordre mondial post-occidental », RFI, février 2017.
- (9) « Le Canada n'est pas à l'abri d'une attaque russe visant à déstabiliser le système politique, dit la ministre Freeland », Journal de Québec, 6 mars 2017.
- (10) « Canada should worry about Russian interference in elections: former CSIS head », Global News, mars 2017.
- (11) « Les secrets du Canada ciblés par l'espionnage de la Chine et de la Russie », Radio-Canada, novembre 2016.
- (12) À ce sujet, voir les rapports du SDAC « Développer le renseignement en matière de crime organisé eurasiatique et est-européen : Cibles proposées pour l'obtention d'un portrait contemporain de la situation à la Division C », soumis par [redacted] le 2015-09-30 et « AMAYA au-delà du délit d'initié : Élargissement du champ d'évaluation du dossier afin d'obtenir une perspective englobant d'autres volets d'enquête », soumis par [redacted] 2016-04-21.